

E nseignement obligatoire au choix

■ Arrêté du 22 juillet 1996

BO n° 33 du 19 septembre 1996.

I - Objectifs généraux

L'option Sciences économiques et sociales de la classe de première ES vise à approfondir l'étude de la dimension politique des phénomènes économiques et sociaux. Elle s'inscrit dans la poursuite de quatre objectifs majeurs :

‘ Concourir à la formation du citoyen, nécessaire au fonctionnement d'une démocratie, par une meilleure compréhension de la société, conformément à l'objectif central de la discipline (cf. document sur les sciences économiques et sociales au lycée, *BOEN* hors série du 24 septembre 1992).

‘ Renforcer la cohérence des programmes de sciences économiques et sociales au lycée : étude des pouvoirs publics et des groupes intermédiaires en classe de seconde, institutions publiques et régulation sociale en classe de première, processus du changement social en classe terminale.

‘ Développer la complémentarité des champs disciplinaires pour mettre en œuvre les méthodes et démarches pédagogiques spécifiques aux sciences économiques et sociales (réalisation d'enquêtes : interviews, sondages, etc.).

‘ Offrir aux élèves une première approche de la science politique, en relation avec un projet d'études supérieures et contribuer à mieux éclairer leur choix d'orientation, sans pour autant constituer une propédeutique à un cursus spécialisé.

II - Organisation des contenus

Le programme s'articule autour de trois thèmes : le pouvoir, la démocratie, la citoyenneté, et leurs interactions avec la vie économique et sociale. Il permet ainsi de renforcer les acquis de l'enseignement obligatoire. C'est pourquoi on y retrouve certaines notions déjà présentes dans le programme de tronc commun.

L'étude utilise les concepts de la science politique et doit s'appuyer sur des exemples concrets accessibles aux élèves de la classe de première.

Le programme doit permettre aux élèves :

- de mieux appréhender la complexité des relations économiques et sociales, en montrant comment s'élaborent, se mettent en œuvre et se concrétisent les décisions à différents niveaux de l'organisation sociale ;
- d'approfondir l'analyse du fonctionnement et de la dynamique des rapports économiques, sociaux et politiques, dans le cadre d'institutions publiques spécifiques ;
- de mettre l'accent sur l'importance du lien social en prenant appui sur une réflexion centrée sur la citoyenneté et l'intégration.

III - Contenus

Le programme est constitué de trois parties :

- ‘ Pouvoir politique et régulation sociale.
- ‘ Systèmes politiques et démocratie.
- ‘ Participation politique et citoyenneté.

Les professeurs ont la liberté pédagogique d’articuler différemment ces parties, notamment à partir d’objectifs transversaux, tout en maintenant la cohérence d’ensemble.

Le programme est présenté en trois colonnes :

- la première indique les différents thèmes d’étude ;
- la seconde recense les notions que les élèves doivent acquérir ;
- la troisième fournit des indications complémentaires : elle détermine le niveau des connaissances et/ou le champ de la réflexion.

Les astérisques (*) renvoient au document d’accompagnement à l’usage des professeurs.

Les exemples cités proposent des illustrations pour l’enseignement mais n’en constituent pas l’objet.

Introduction

On sensibilisera les élèves à la dimension politique des phénomènes économiques et sociaux. On s’appuiera pour cela sur l’un des objets d’étude déjà rencontrés : famille, entreprise, chômage, vie associative, syndicats.

Science politique

PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT ACQUÉRIR	INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES
1. Pouvoir politique et régulation sociale		
1.1. La notion de pouvoir	Pouvoir(s). Autorité. Légitimité.	L’objectif n’est pas de faire une théorie du pouvoir mais de montrer à partir d’exemples (entreprise, famille, etc.) que le pouvoir a un double fondement : la contrainte et la légitimité.
1.2. Le pouvoir politique et sa spécificité	Nation. État.	On mettra en évidence la spécificité du pouvoir politique tout en constatant la diversité des formes qu’il peut prendre dans le temps et dans l’espace. On montrera que l’adéquation entre État et nation est le produit d’un processus historique.
1.3. Droit et régulation sociale	Norme. Coutume.	On fera apparaître que le droit exprime l’état des relations sociales et qu’il est un moyen de régulation de la société. On s’interrogera, à cet égard, sur le rapport entre les règles juridiques et la réalité sociale.

PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT ACQUÉRIR	INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES
		Le droit ne fait-il que suivre l'évolution des mœurs, ou peut-il être un facteur de création de nouvelles formes sociales ? (exemples de la famille, du travail, de la bioéthique, de l'environnement, etc.).
2. Systèmes politiques et démocratie		
2.1. La spécificité des systèmes démocratiques	Totalitarisme. Démocratie. Citoyenneté.	Après avoir montré que la distinction entre démocratie et totalitarisme ne tient pas seulement au contenu des institutions mais aux conditions d'exercice réel du pouvoir politique, on privilégiera l'étude des systèmes démocratiques. On développera les interrogations sur l'origine du pouvoir politique comme procédant d'un contrat social. À cet effet, on étudiera l'évolution de la conception de la citoyenneté politique en France, et, dans ce cadre, on fera le lien avec les notions de souveraineté populaire et de démocratie. Il convient d'envisager aussi la résurgence contemporaine des débats sur la nation et la citoyenneté *.
2.2. Les aspects institutionnels de la démocratie	Séparation des pouvoirs. Régimes politiques. Suffrage universel. Démocratie représentative. Libertés publiques.	L'analyse de la réalité du pouvoir politique suppose l'étude des principes et de la pratique des institutions. Après avoir présenté brièvement les grands types de régimes politiques démocratiques (systèmes de séparation des pouvoirs souple ou rigide), on privilégiera le cas de la France en montrant que la Ve République correspond à une situation intermédiaire. On mettra en évidence que tout système démocratique inclut des organes institutionnels de contrôle du pouvoir politique qui garantissent l'exercice des libertés publiques.
2.3. Les différents niveaux de décision politique	Pouvoir local. Pouvoir central. Pouvoir supranational.	L'étude des différentes formes et niveaux de pouvoir fera apparaître les interactions et les conflits possibles entre eux. Elle sera conduite à partir d'exemples concrets liés à l'actualité et plus particulièrement tirés de l'observation de la vie locale *.
3. Participation politique et citoyenneté		
3.1. Règles et comportements électoraux	Opinion publique. Consultation électorale. Partis politiques. Participation politique.	On étudiera la dynamique de la vie politique comme espace de concurrence en vue de conquérir et/ou d'influencer le pouvoir.

PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT ACQUÉRIR	INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES
<p>3.2. Mobilisation et action collective</p> <p>3.3. Citoyenneté et lien social</p>	<p>Mobilisation. Action collective. Mouvement social. Contre pouvoirs.</p> <p>Insertion. Intégration. Solidarité. Identité nationale.</p>	<p>On analysera, à partir de situations concrètes, les règles de la vie politique, le rôle des partis politiques et des groupes de pression, ainsi que les comportements électoraux et leurs déterminants.</p> <p>Le rôle des moyens de communication de masse sera souligné dans la formation de l'opinion publique.</p> <p>On s'interrogera sur les formes de participation non conventionnelles (de type protestataire ou non protestataire) à partir de l'étude de l'action collective et de phénomènes de mobilisation susceptibles de déboucher sur l'émergence de mouvements sociaux.</p> <p>On explicitera la notion de citoyenneté qui intègre les dimensions politique, économique et sociale.</p> <p>On pourra prendre des exemples dans des domaines tels que le travail, la nationalité.</p>

Conclusion

À travers l'étude des thèmes du pouvoir, de la démocratie et de la citoyenneté, on rappellera que la science politique tant par ses méthodes que par ses outils apporte, comme l'économie et la sociologie mais avec un éclairage spécifique, sa contribution à la compréhension de la réalité sociale.

Pour apprécier les acquis, on pourrait envisager :

- d'illustrer, à partir d'un objet d'étude donné (monnaie, socialisation, phénomènes migratoires, etc.), l'apport spécifique de la science politique ;
- et/ou de construire collectivement une définition provisoire de cette discipline.